

COMPTE-RENDU

Réunion de la CLE SAGE BLV

Jeudi 11 avril 2013 à Saint-Barthélémy

Ordre du jour de la réunion

1. Examen des comptes-rendus de la CLE du 20 décembre 2012 et du 14 février 2013
 2. Compte-rendu des attributions exercées par le Bureau par délégation de la CLE
 3. Validation des résultats de l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire
 4. Présentation du Bilan 2012 – Programme et budget prévisionnels 2013
 5. Modification des règles de fonctionnement
 6. Questions diverses
-

Relevé de conclusions

- Le compte-rendu de la CLE du 20 décembre 2012 est adopté à l'unanimité.
 - Le compte-rendu de la CLE du 14 février 2013 est adopté à l'unanimité.
 - L'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire est validée.
 - Le bilan d'activités 2012, le programme et le budget prévisionnels 2013 sont approuvés à l'unanimité.
 - Le poste de second chargé de mission est maintenu jusqu'au 30 novembre 2013.
 - La validation des règles de fonctionnement est reportée à la prochaine CLE.
 - Une commission communication se réunira prochainement pour élaborer la lettre d'information n°4.
-

Philippe MIGNOT introduit cette assemblée et présente les futurs membres représentant :

- M. Christophe NICLOUD représentant de la Communauté de Communes de Bièvre Est,
- M. Laurent GUIZARD représentant de l'UNICEM,
- Mme Corinne DEYGAS, représentante de la Chambre d'Agriculture de la Drôme,

Philippe MIGNOT présente également les représentantes de la Sous-préfecture Mme Valérie JORDA et Mme Nathalie CARTIER.

1. Examen des comptes-rendus de la CLE du 20 décembre 2012 et du 14 février 2013

Examen du compte-rendu de la CLE du 20 décembre 2012

Damien CHANTREAU rappelle l'ordre du jour de la CLE du 20 décembre 2012. Il précise qu'il n'y a pas eu de remarque concernant le compte-rendu.

Salvatore SAN FILIPPO tient à rajouter qu'il s'étonne tout de même que la CLE n'ait pas été consultée concernant le doublement de l'axe de Bièvre.

Jacques LIONET précise que l'autorisation qui avait été donnée sur ce projet concernant la réalisation d'une deux fois deux voies, il n'y avait pas lieu d'instruire une nouvelle demande d'autorisation, et donc pas lieu de solliciter la CLE pour avis pour la réalisation effective du doublement de l'axe de Bièvre.

Philippe MIGNOT indique que ces remarques seront rajoutées au compte rendu.

Philippe MIGNOT met au vote le compte rendu de la CLE du 20 décembre 2012.

➤ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

Il sera mis en ligne sur le site <http://www.sage-bievre-liers-valloire.fr>

Examen du compte-rendu de la CLE du 14 février 2013

Damien CHANTREAU rappelle l'ordre du jour de la CLE du 14 février 2013.

Une remarque a été transmise par M. Jacques LIONET (DDT 38) concernant le compte rendu.

Damien CHANTREAU précise que cette remarque est liée à une mauvaise retranscription du débat portant sur la dissolution du Syndicat du Lambroz et des Gouttes lors de la dernière CLE.

Philippe MIGNOT indique que ces remarques seront rajoutées au compte rendu.

Philippe MIGNOT met au vote le compte rendu de la CLE du 14 février 2013.

➤ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

Il sera mis en ligne sur le site <http://www.sage-bievre-liers-valloire.fr>

2. Compte-rendu des attributions exercées par le Bureau par délégation de la CLE

Deux avis ont été rendus par le Bureau depuis la dernière réunion de la CLE (cf. diaporama) :

- Avis portant sur la consultation réglementaire de la procédure de révision des classements des cours d'eau et son impact sur les usages du bassin Rhône Méditerranée,

Christian NUCCI tient à préciser que le Conseil Général de l'Isère a émis un avis réservé concernant la procédure de classement des cours d'eau, notamment dû à la problématique de l'hydroélectricité.

- Avis sur le dossier d'autorisation au titre des ICPE concernant les travaux d'affouillement pour la réalisation de deux bassins écrêteurs sur la commune de Brézins,

Pas de remarque concernant cet avis du Bureau de CLE.

3. Validation des résultats de l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire

Damien CHANTREAU présente une synthèse de l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire (cf. diaporama).

Jean Paul NICOLET indique que la Zone Stratégique de Bougé-Chambalud reste à confirmer. Il faudrait également envisager de définir quels sont les polluants potentiellement utilisés et les risques possibles sur cette Zone Stratégique.

Jean Luc PETIT indique que la Chambre d'Agriculture de l'Isère avait fait parvenir un courrier au secrétariat de la CLE concernant ses inquiétudes sur les règles et les dispositions citées dans la phase 3 de l'étude, inquiétudes portant sur les prélèvements en nappe pour l'irrigation, l'épandage, le compostage et l'acquisition foncière. Il indique que le milieu agricole est réticent à la mise en place de nouveaux zonages.

Damien CHANTREAU précise que la validation de cette étude n'induit pas de contrainte, ce sera à la CLE de définir les règles et les dispositions à mettre en place sur les Zones Stratégiques. Il rappelle également que tant que le SAGE n'est pas approuvé, il n'y a pas d'obligation.

Claire MORAND indique que ces remarques ont été intégrées et prises en compte dans les rapports. Ce sera effectivement à la CLE de statuer sur les propositions qui lui sont faites dans l'étude.

Jean Pierre BARBIER estime que la délimitation des zones a été effectuée avec un manque d'appui scientifique, car certains captages ne disposent pas encore de périmètres de protection. Jean Pierre BARBIER souhaite savoir si au sein des Zones Stratégiques, les règles en vigueur dans les périmètres de protection de captages devront être appliquées. Il précise que des projets sont en cours sur ces zonages.

Jean Pierre BARBIER souhaite également connaître l'impact de la délimitation des Zones Stratégiques sur le projet de la station d'épuration de Bossieu. Il ajoute que ce projet de STEP est envisagé afin d'améliorer la situation actuelle de l'assainissement et donc de contribuer à une amélioration de la qualité de l'eau.

Hélène FLACHON précise que l'objectif des Zones Stratégiques est de garantir la potabilité de la ressource pour les années à venir. Il faut alors déterminer des zones basées sur des périmètres de protection existant ou en cours de définition.

Jacques LIONET indique qu'il existe réglementairement plusieurs zonages de protection de la ressource en eau et certains zonages restent à définir. En ce qui concerne l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable, l'objectif est bien de préserver la ressource pour l'avenir pour éviter un coût excessif de potabilisation de l'eau grâce à des mesures de préservation adaptées. Au-delà des périmètres de protection de captage définis par DUP, il y a aussi la définition de programmes d'action sur les captages GRENELLE et SDAGE, la Directive Nitrates, la délimitation ZSAEP demandée par le SDAGE et cela constitue une espèce de mille-feuilles réglementaire.

La problématique majeure soulevée sur la STEP de Bossieu est liée à la définition des périmètres de protection d'un captage dont la DUP n'est pas encore prononcée. Il y a également la question des éventuelles zones humides impactées.

Jacques LIONET rappelle qu'il est bien indiqué dans les comptes-rendus de Bureau de CLE que la Zone Stratégique sur Bossieu n'entravera pas le projet de STEP. Il ajoute que tant que le SAGE n'est pas validé, il ne peut pas entraîner de contrainte.

Marc ESMENJAUD confirme que la procédure de révision du périmètre de protection est en cours. Il faudra également évaluer la vulnérabilité du captage. Il précise que la priorité est avant tout de préserver la ressource en eau potable.

Jean Paul NICOLET indique que la CLE a un rôle à jouer sur la préservation de la nappe et des captages. Il cite l'expérience douloureuse de la pollution accidentelle du captage d'Albon et les coûts importants de restauration que cela a entraîné.

Jean PIN ajoute que sur le captage d'Albon, dans la démarche de protection des captages prioritaires, des mesures de protection sont en cours d'élaboration avec les agriculteurs et cela se déroule plutôt bien.

Jean Pierre BARBIER aurait souhaité que la CLE donne son avis sur le projet de STEP à Bossieu.

Christian NUCCI demande si la CLE ne peut pas accélérer l'avancement de ce dossier.

Jacques LIONET indique qu'il serait possible d'approfondir ce point lors d'une réunion spécifique, sur la base d'une note préparatoire élaborée par le chargé de mission du SAGE. La DDT pourra venir en appui au chargé de mission sur ce sujet en lui fournissant tous les éléments nécessaires.

Marc ESMENJAUD confirme qu'il faut avancer davantage sur ce dossier.

Jean-Pierre BARBIER estime que ce ne sera pas la peine sur ce sujet, car il a saisi le préfet de l'Isère sur cette question.

Philippe MIGNOT souhaiterait revenir sur la thématique de l'étude ZSAEP et ajoute que lors d'une prochaine réunion du Bureau de la CLE un point pourra être dédié à la STEP de Bossieu.

Freddy MARTIN-ROSSET souhaite aborder la zone de Bougé-Chambalud et précise que cette zone reste en attente de validation sous réserve d'une meilleure connaissance de la qualité de l'eau, notamment sur la présence soupçonnée de Tétrachloroéthylène. Il ajoute également que pour certains points en aval et en amont de cette zone, le Tétrachloroéthylène n'a pas été détecté.

Gérard FORCHERON précise que des analyses complémentaires ont été effectuées. Sur quatre analyses, deux ont détecté du Tétrachloroéthylène à 0.8 et 0.5 µg/L. Cette présence de Tétrachloroéthylène incite certaines activités agricoles à se brancher sur le réseau AEP.

Salvatore SAN FILIPPO ajoute qu'il sera nécessaire de cerner cette pollution et de connaître son origine.

Philippe MIGNOT souhaite mettre au vote l'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la nappe de Bièvre Liers Valloire : **1 abstention/0 contre**.

➤ **L'étude des zones stratégiques pour l'alimentation en eau potable est validée par la CLE.**

4. Présentation du bilan 2012 – Programme et budget prévisionnels 2013

Présentation du bilan d'activités 2012

Damien CHANTREAU présente le bilan d'activités de l'année 2012 (cf. diaporama).

Jean Paul NICOLET rappelle qu'au mois d'avril 2012, il y avait eu une réunion d'information avec les agriculteurs de la Drôme. La CLE doit-elle donner suite ?

Freddy MARTIN-ROSSET précise que c'était une réunion d'information sur l'élaboration des scénarios contrastés du SAGE. Ce sujet pourra être abordé lors de la prochaine commission communication.

Hélène FLACHON souhaite que Claire NIVON soit invitée aux prochaines réunions avec les agriculteurs.

Claire MORAND rappelle que beaucoup de retard a été pris dans l'élaboration de la stratégie du SAGE. Elle insiste notamment sur le suivi des études et indique qu'il est dommage que des remarques parviennent aux termes des Comités de Pilotages.

Philippe MIGNOT tient à rappeler que l'année 2012 a été une année particulière pour la CLE.

➤ **Le bilan d'activités de l'année 2012 est adopté à l'unanimité.**

Présentation du programme prévisionnel 2103

Damien CHANTREAU présente le programme prévisionnel pour l'année 2013 (cf. diaporama).

Jean Pierre BARBIER fait remarquer que le calendrier fait correspondre la validation de la stratégie en mars 2014 avec les futures élections municipales. Il indique qu'en début d'année 2014 les élus seront peu disponibles.

➤ **Le programme prévisionnel de l'année 2013 est approuvé.**

Présentation du budget réalisé 2012 et du budget prévisionnel 2013

Damien CHANTREAU présente le budget réalisé de l'année 2012 ainsi que le budget prévisionnel de l'année 2013 (cf. diaporama). Il précise que ce budget a été voté par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire.

Jean Pierre BARBIER souhaite savoir pourquoi les charges de fonctionnement augmentent, en particulier les charges à caractère général. Il aurait souhaité avoir plus de détails sur ce point.

Hélène FLACHON indique que chaque année, il y a moins de dépenses que prévu. On peut s'attendre à ce qu'il en soit de même en 2013.

Jean Paul NICOLET ajoute que depuis le début du SAGE, le point fort était de maîtriser toutes les dépenses. Cependant le SAGE arrive en phase de finalisation de l'élaboration, il faudra peut être s'attendre à certains coûts supplémentaires.

Damien CHANTREAU indique que le budget prévisionnel de fonctionnement comprend pour 2013, trois postes (dont deux chargés de mission contre un en 2012). Il rappelle que l'animateur captage

prioritaire est financé à 80% par l'Agence de l'Eau, les 20% restant sont versés par les collectivités gestionnaires des captages prioritaires.

Philippe MIGNOT indique que le budget de fonctionnement ventilé sera transmis pour plus d'information.

Jean Paul NICOLET fait remarquer que le Conseil Général de la Drôme n'intervient pas dans les financements et qu'il faudrait se renseigner sur ce point.

➤ **Le budget prévisionnel de l'année 2013 est approuvé.**

➤ **Le poste de second chargé de mission est maintenu jusqu'au 30 novembre 2013**

5. Modification des règles de fonctionnement

Philippe MIGNOT indique que le quorum des 2/3 des membres (présents et représentés) n'est pas atteint. La CLE ne peut donc pas valider les modifications des règles de fonctionnement.

Valérie JORDA indique que les nouveaux membres présents n'ont pas pouvoir de vote car ils ne sont pas inscrits à l'arrêté de constitution de la CLE. Elle précise que cet arrêté a été modifié récemment pour les élections de février.

Jacques LIONET indique que la prochaine CLE pourra valider les règles de fonctionnement sans nécessité du quorum, sous réserve qu'aucune nouvelle modification ne soit apportée d'ici la prochaine réunion.

➤ **La validation des règles de fonctionnement est reportée à la prochaine CLE.**

6. Questions diverses

Consultation technique sur l'évaluation du Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux (RNAOE) en 2021 pour le prochain SDAGE 2016-2021

Damien CHANTREAU présente la note qui a été envoyée aux membres de la CLE. Il indique que dans le cadre de cette consultation, un avis technique est demandé sur l'évolution du risque de non atteinte des masses d'eau. Il présente son avis technique à la CLE et indique que l'estimation du Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux à l'horizon 2021 et en particulier sur les masses d'eau dont le risque 2021 est différent du risque 2015, les propositions d'actualisations du RNAOE 2021 concordent avec les éléments de connaissance du SAGE Bièvre Liers Valloire.

Jean Pierre BARBIER souhaite avoir plus d'informations sur cette consultation. Pourquoi l'avis de la CLE n'est pas sollicité, pourquoi est-ce le technicien qui est sollicité ?

Jean Pierre BARBIER tient à s'abstenir sur cet avis.

Hélène FLACHON précise que l'ensemble des syndicats ont été contactés pour cette actualisation du risque de non atteinte. Il est uniquement demandé un avis technique sur les éventuelles évolutions du risque, c'est pour cela que le chargé de mission vous présente sa réflexion. La CLE sera évidemment consultée au cours de la phase décisive de l'élaboration du prochain SDAGE.

Commission communication

Damien CHANTREAU indique que la commission communication sera prochainement réunie pour élaborer le contenu de la lettre d'information n°4. Il rappelle que la dernière lettre d'information date de 2011.

➤ **Une commission communication sera prochainement réunie.**

Recrutement de l'animateur captages prioritaires

Damien CHANTREAU rappelle le processus de sélection et indique que l'animateur a été recruté. Il est présent dans les locaux du secrétariat de la CLE depuis le 1^{er} mars.
Il s'appelle Sylvain GRANGER (mail : animation.captage.blv@gmail.com).

La séance est levée à 17h15

Le Président de la CLE
Philippe MIGNOT

Liste des présents

Etaient présents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	BARBIER Jean-Pierre	VP CLE, CC du Pays de Bièvre Liers
	BECT Gérard	VP CLE, CC du Territoire de Beaurepaire
	DANNONAY Bruno	SI des Eaux de Beaurepaire
	DESCOURS Christian	SI d'Aménagement Hydraulique de Bièvre Liers Valloire
	DESSEMOND André	SI pour l'irrigation Valloire Galaure
	DYE Maurice	SI d'Aménagement Hydraulique Bièvre Liers Valloire
	FORCHERON Gérard	VP CLE, CC du Pays Roussillonnais
	GUERRY Jean-Louis	VP CLE, SI du Lambroz et Gouttes
	MARTIN-ROSSET Freddy	VP CLE, CC Rhône-Valloire
	MIGNOT Philippe	VP CLE, Région Rhône-Alpes
	NICOLET Jean-Paul	VP CLE, SI d'Assainissement du Pays d'Albon
	NICOUD Christophe *	CC de Bièvre Est
	NUCCI Christian	VP CLE, Conseil Général de l'Isère
	PIN Jean	SI Eau Potable Valloire Galaure
SCHRICKE Yves	SI des Eaux Dolon Varèze	
USAGERS	BENOIT Gérard	Fédération de Pêche de l'Isère
	DEYGAS Corinne *	Chambre d'agriculture Drôme
	GUIZARD Laurent *	UNICEM
	MONNET Jean-Claude	Fédération de Pêche de la Drôme
	MURGAT Laurent	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-est
	PETIT Jean-Luc	Chambre d'Agriculture de l'Isère
	SAN FILIPPO Salvatore	FRAPNA Isère
ETAT	ESMENJAUD Marc	ARS – DT Isère
	JORDA Valérie	Préfecture de l'Isère
	LIONET Jacques	DDT de l'Isère
	LONJARET Emmanuelle	DREAL Rhône-Alpes
	MORAND Claire	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse
LORIEAU François	ONEMA	
INVITES	CARTIER Nathalie	Préfecture de l'Isère – Sous-Préfecture de Vienne
	POURRAT Blandine	CC Pays de Bièvre Liers
	CHANTREAU Damien	Chargée de mission de la CLE
	BENHIBA Karima	Secrétaire de la CLE

* Pas de pouvoir de vote car en attente d'inscription à l'arrêté de composition de la CLE

Etaient représentés :

	Nom Prénom	Organisme	Pouvoir à
ELUS	BOILEAU Maryvonne	Région Rhône-Alpes	MIGNOT Philippe
ETAT	M. le Préfet	Coordonateur de Bassin	DREAL

Etaient excusés :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	BONNET Jean-Louis	Conseil Général de la Drôme
	GENTHON Alain	Conseil Général de la Drôme

Etaient absents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	JACQUIER Christian	Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais
	MATHAN Gérard	CC de la Vallée de l'Hien
	RAMBAUD Didier	Conseil Général de l'Isère
	THIVIN Olivier	VP CLE, CC du Pays de Chambaran
	CHALEAT Jean-Paul	FRAPNA Drôme
	GABILLON Michel	CCI Nord Isère
	GARDA Eric	UFC que choisir
	PONT Georges	CCI Drôme
	ROILLET Bernard	Syndicat de défense des Etangs Dauphinois
	VALLET Gérard	ADARII
ETAT	M. le Directeur de la DDT Drôme	
	M. le Préfet de la Drôme	